

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sur le projet de centre de tri des déchets non dangereux recyclables porté par la SPL Unitri. Ce projet, à cheval entre La Tessoualle dans le Maine-et-Loire et Mauléon dans les Deux-Sèvres, permettra de remplacer cinq centres de tri sur le territoire et de traiter 48 000 tonnes de déchets d'ici 2025.